

## **Rapport 2022 sur l'égalité professionnelle femme / homme : Abeille Assurances affiche un score de 93/100 et continue de faire de ce sujet une priorité**

Bois Colombes, le 8 mars 2023

Abeille Assurances, compagnie majeure de l'assurance en France, publie ce mercredi 8 mars son rapport 2022 sur l'égalité professionnelle. La compagnie obtient un score stable de 93/100, parmi les meilleurs niveaux sur son secteur, de l'indice Penicaud.

L'égalité Femme-Homme est de longue date un point d'attention majeur pour la compagnie qui a mis en place un nombre important de mesures permettant de progresser et qui a pu identifier plusieurs axes d'amélioration. A ce titre, elle est par exemple l'une des rares entreprises à faire certifier la méthode de calcul de cet index par le cabinet Sextant. En outre un budget spécifique est dédié tous les ans (dans le cadre des NAO) à la réduction des écarts constatés.

### ➤ **Un score élevé résultat d'une démarche volontariste de longue date**

Depuis 3 ans, le nombre de points pour chacun des indicateurs reste stable à l'exception de l'indicateur 5 concernant le nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations. D'une façon générale, cet indicateur semble être le plus pénalisant pour les entreprises. Sur les augmentations individuelles et les promotions, une politique active en faveur du développement des collaborateurs et de l'équité de traitement lors des décisions d'augmentations (NAO, Promotions, Mobilité) est menée. Par ailleurs, un suivi mensuel permet de piloter le traitement des salaires des collaboratrices parties en congé maternité sur l'exercice observé. Au global, notre index égalité professionnelle se maintient à un niveau élevé. Un budget spécifique est dédié tous les ans (dans le cadre des NAO) à la réduction des écarts constatés.

- La part des femmes parmi les cadres s'élève en 2022 à 53,2%
- Abeille Assurances obtient la note maximale sur les critères 2, 3 et 4 : il n'y a pas d'écart de taux d'augmentations individuelle et de promotion entre les femmes et les hommes, et toutes les femmes sont augmentées à leur retour de congé maternité



## ➤ Des leviers de changement puissants pour les années à venir

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne pourra être atteinte que si les conditions d'égalité dans la vie personnelle sont réunies. Forte de ce constat, Abeille Assurances reste très attachée à mettre en place des mesures permettant de corriger des discriminations invisibles, héritage d'une société dans laquelle les femmes assument la majorité des tâches familiales.

C'est l'objectif poursuivi en offrant depuis 2017 un congé de parentalité de 10 semaines pour le second parent quel que soit son genre ou encore en choisissant de soutenir les salariés aidants. En 2022, 46 salarié.e.s d'Abeille Assurances ont bénéficié d'une aide en leur qualité d'aidant.e; 70% étaient des femmes. Cette mesure, parmi d'autres, contribue à plus d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ces mesures de correction des biais mises en place par Abeille Assurances s'appliquent à l'ensemble des discriminations auxquelles pourrait être confronté.e.s les collaborateurs et collaboratrices. Ainsi, en signant la charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle, Abeille Assurances lutte activement contre les discriminations liées à la l'orientation sexuelle et au genre.

Abeille Assurances s'emploie par ailleurs activement à lutter contre les discriminations liées au handicap.

- En 2022, le **taux d'emploi des personnes en situation de handicap d'Abeille Assurances est de 7,32 %**. Il s'agit d'un taux d'emploi direct, démontrant ainsi la levée des freins à la déclaration du handicap au sein d'Abeille Assurances
- Dans le cadre de son nouvel accord handicap (2022 – 2024), les salarié.e.s en situation d'aidant.e familial.e d'un enfant majeur ou mineur en situation de handicap et vivant à leur domicile peuvent également bénéficier des mesures d'absence autorisée pour motif médical (5 jours par an)



*Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment au travail est inscrit au cœur de notre mission d'assureur et d'employeur. Nous avons été précurseurs sur le sujet dès 2017 en instaurant un congé second parent. Nous sommes mobilisés au quotidien pour traiter ce sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, comme l'ensemble des thématiques de l'inclusion, comme une priorité pour garantir à nos collaboratrices et collaborateurs « l'assurance d'être soi-même ! »*

**Jean-Francois Ode, DRH Abeille Assurances, membre du Comité de direction générale, en charge de la communication, de l'organisation et des achats.**

## CONTACTS PRESSE

---

Abeille Assurances

➤ **Karim Mokrane** 06 73 77 90 69 karim.mokrane@abeille-assurance.fr

Agence Presse Convictions

➤ **Caroline Sueur** 06 63 89 31 31 csueur@convictions.fr

➤ **Sébastien Perrin de Leusse** 06 41 67 26 15 sperrindeleusse@convictions.fr

### À propos d'Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 4200 collaborateurs, 1000 agents généraux d'assurance et de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1000 agents généraux, 1800 courtiers, 90 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFF avec 25 agences en France et près de 1 000 collaborateurs) et une distribution via le canal Direct avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil).

Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 754 000 adhérents).

*Plus d'informations sur [abeille-assurances.fr](http://abeille-assurances.fr)*